

# L'info 100 % Rurale Le journal de la Coordination Rurale 64

Novembre 2020

## Et si les grandes et moyennes surfaces jouaient enfin le jeu?



Édito de Gilles Casaux Estrem Président de la CR 64 Éleveur de bovins viande à Cardesse

Du lait jeté dans les égouts, des agneaux bradés ou passés, des stocks fromage et de vin aui s'accumulent, le marché de la viande bovine saturé et la filière palmipèdes dans le tunnel... Qu'ont bien pu manger les Français pendant le 1er confinement? Les produits qu'ils ont trouvés dans les rayons des grandes et moyennes surfaces (GMS) tout simplement. Le Président de la République nous l'a répété à plusieurs reprises lors de son discours du 16 mars dernier : « nous sommes en guerre! ». Pas tous d'après ce que j'ai pu constater. Nos organisations de producteurs (OP) sont à genoux face aux puissantes GMS, preuve de leur manque flagrant de volonté : courage, fuyons!

Lors d'une énième réunion de la cellule Covid-19, organisée en audioconférence avec la préfecture des Pyrénées-Atlantiques et les élus syndicaux de la Chambre d'agriculture, j'ai demandé que les GMS soient également patriotes et qu'elles mettent en avant les productions locales. Un coup d'épaule était même promis par le Président Bernard Layre qui devait appuyer cette proposition de la CR 64. Depuis, silence radio, rien ne bouge. Pourtant, les images de soutien défilent à la télévision et dans les hypermarchés qui s'approvisionnent chez leurs paysans locaux. Au cas où ils oublieraient, nous saurons leur rappeler en temps voulu que, malgré ce qu'ils disent, ils n'ont pas véritablement joué le jeu! Preuve en est, l'agneau de Pâques venait en très grande majorité de Nouvelle Zélande et se vendait au rabais, bien moins cher que le coût de production d'un agneau élevé et abattu en France!

Pendant confinement, le de nombreux agriculteurs en vente directe se sont organisés en drive fermiers et ce fut un vrai succès ! Mais je me désole que si peu de moyens aient été mobilisés par la Chambre d'agriculture pour mettre en place ce système de drive sur le département, et surtout le pérenniser. Cela gênerait-il nos GMS qui ont peur de la concurrence et nos OP aux contrats opaques ? L'ADN de la Coordination Rurale est de défendre avant tout les intérêts des paysans avec la volonté rendre l'agriculture agriculteurs, notamment en imposant la présence de ces derniers dans les

négociations avec les OP.

Enfin, je crois qu'il est important de féliciter les corps de métiers sans lesquels cela aurait été encore plus difficile. Alors, bravo au personnel soignant pour son engagement (il a reçu la promesse d'une augmentation de salaire), bravo aux éboueurs (certains ont reçu une prime) et bravo aux agriculteurs (certains ont reçu des contrôleurs!).

La CR 64 continue de défendre les agriculteurs, comptez sur nous.

## À notre ami Guy



Il y a un an, Guy Darrivère, notre Druide comme nous aimions l'appeler, nous quittait.

Syndicaliste de la première heure, fervent défenseur des agriculteurs, Guy a toujours œuvré avec cœur et conviction. Guy était de toutes les parties, de tous les combats. Durant toutes ces années à ses côtés, nous avons beaucoup appris et nous lui en sommes reconnaissants.

Nous gardons de toi un souvenir indélébile.

#### Les agriculteurs ne sont pas des punching-balls!

Comment peut-on se faire « tabasser » sur son lieu de travail ? Eh bien en étant agriculteur par exemple ! C'est l'amer constat qu'a pu faire, le dimanche 21 juin au soir, notre collègue de Buros suite à l'agression physique dont il a été victime ; un acte commis par un voisin agacé par le bruit de son tracteur alors que l'agriculteur était en train, non pas d'épandre du fumier ou de traiter ses cultures, mais simplement de faucher son champ. Sans l'intervention d'un autre voisin, jusqu'où cela serait-il allé ?

Nous devions déjà faire face à des vols, des dégradations matérielles ou encore des violations de propriété privée, voilà que maintenant ils en viennent aux mains... Faut-il banaliser ces actes en cherchant des circonstances atténuantes ? Jamais!

L'odieuse porte est ouverte, celle du caprice d'une poignée de néo-ruraux qui violent le respect des agriculteurs. À la CR 64, nous ne généraliserons pas, mais les minorités sont toujours mises en avant et aujourd'hui la plupart des agriculteurs qu'il reste dans ce pays sont au bout du rouleau : un drame est à l'aube.



Et pourtant, ils étaient bien braves ces agriculteurs qui n'ont pas cessé de travailler pendant le confinement, en accomplissant leur fonction nourricière pour notre nation - sans trop de remerciements, ils se débrouilleront – mais fiers de produire une agriculture conventionnelle ou bio considérée comme l'une des plus propres du monde.

Le droit de retrait n'est pas possible dans ce métier, courber l'échine nous y sommes habitués, nous l'avons fait trop de fois, mais faut-il pour autant nous taire et nous résigner ? NON!

La CR 64 se battra pour réinstaurer des valeurs dans nos campagnes, apaiser les tensions en déstigmatisant l'agriculture et ses pratiques. Faut-il rappeler que les agriculteurs ne traitent pas par plaisir mais par nécessité lorsque la plante est malade, que l'épandage de fumier sert à enrichir naturellement les sols ? Oui, un tracteur fait du bruit mais comment récolter autrement ? À la main ?

La CR 64 espérait une sanction exemplaire et une réelle prise de conscience des riverains et des politiques mais il n'en est rien. Le procureur de la République a décidé de classer l'affaire sans suite!

Gilles Casaux Estrem

# Lac de Caussade (47) : une condamnation injuste et inacceptable !



C'est avec la plus grande incompréhension que Coordination Rurale des Pyrénées Atlantiques a appris, le 10 juillet, la condamnation à des peines de prison ferme de Serge Bousquet Cassagne, président de la Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne et de Patrick Franken, 1er vice-président de la Chambre d'agriculture et ancien président de la Coordination Rurale 47.

Cette décision est sévère et inappropriée, vis-à-vis de ces deux acteurs syndicaux qui ont toujours été au service des agriculteurs et de toutes les agricultures de leur département.

La CR 64 affirme son soutien à Serge Bousquet Cassagne et Patrick Franken et à cet ouvrage longuement réfléchi, d'intérêt public et qui a pour objectif encore une fois de rendre service à la profession agricole du département. Stocker l'eau de l'hiver pour l'été, c'est le bon sens paysan!





## Les membres du Conseil d'administration de la CR 64

#### Gilles Casaux Estrem

Éleveur de bovins viande à Cardesse Président

#### Bernard Ser

Éleveur de bovins viande à Lasclaverie Vice-président

#### Henri Bordes

Céréalier à Géronce Membre

#### Pierre Fourcade

Retraité à Doumy Membre

#### Alban Mirou

Retraité à Casledaa Membre

## Christiane Pillet

Retraitée à Denguin Trésorière

#### Yannick Chicoulaa

Producteur de soja bio à Siros Membre

#### Cédric Laboudigue

Éleveur de bovins viande à Laas Membre

#### Jean-Michel Penen

Retraité à Lay Lamidou Membre

#### Arnaud de Isasi

Céréalier et maraîcher à Saint Gladie Secrétaire

#### Pascal Ducousso

Éleveur de bovins viande et de canards PAG à Bournos Membre

#### Philippe Laplace

Céréalier à Asson Membre

#### Philippe Ulian

Éleveur de bovins viande à Arros de Nay Membre

Coordination Rurale des Pyrénées-Atlantiques 1 rue Saint Joseph

24540 MONPAZIER

aquitaine@coordinationrurale.fr 09 67 07 34 12 / 06 84 55 73 20

> www.facebook.com/ cr.nouvelle.aquitaine https://twitter.com/

> > cr\_aquitaine

Le syndicalisme n'est pas la voix d'un seul homme mais la force et la conviction de tous!



### Nos représentants dans les commissions

#### > Élu à la Chambre d'agriculture

Gilles Casaux Estrem - 06 11 12 64 00

#### > Comité technique Safer Béarn

Cédric Laboudigue (titulaire) - 06 84 92 82 86

Arnaud de Isasi (suppléant) - 06 13 27 54 18

#### > Comité technique Safer Pays Basque

Françoise Dallies (titulaire) - 07 88 96 44 28

Arnaud de Isasi (suppléant) - 06 13 27 54 18

# ➤ Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)

Jean-Michel Casassus - 06 82 24 34 76

#### ➤ Comité d'Expertise (CDE)

Joël Bordes - 06 08 32 48 26

#### Les infos pratiques de la CR

Retrouvez toutes les fiches pratiques de la CR!



Durant leur carrière, les exploitants agricoles sont confrontés à une multitude de situations. C'est pourquoi, la Coordination Rurale met à votre disposition des fiches pratiques sur diverses thématiques.

Si vous avez des questions sur :

- votre droit à la formation,
- la protection de vos biens,
- la procédure pour une reconnaissance de maladie professionnelle,
- le veuvage,
- les régimes matrimoniaux,
- l'arrêt de travail,
- les accidents de travail,
- ..

Rendez-vous sur notre site <u>www.coordinationrurale.fr</u>

Rubrique L'actualité / Les infos juridiques



#### **EN BREF**

#### La CR 64 a demandé ...

#### au Préfet :

- de contrôler, comme cela se fait pour les syndicats agricoles, le fonctionnement des différentes associations environnementales présentes dans les commissions agricoles et des associations pratiquant l'agri-dénigrement, dans la mesure où ces dernières bénéficient de fonds publics;
- de saisir la Commission nationale d'aménagement commercial sur tous les nouveaux projets susceptibles de détruire des terres agricoles ou des espaces naturels;
- d'accorder aux chasseurs des dérogations pendant le confinement afin d'éviter que les dégâts de gibiers ne s'aggravent davantage.

#### was abattoirs locaux:

de se doter d'un caisson d'abattage mobile afin de permettre aux éleveurs de valoriser les animaux accidentés ne pouvant être transportés en les informant des dispositifs de financement existants.

#### ♦ à la MSA:

une rencontre pour faire le point sur la gestion de la prévention suicide et les droits sociaux des agriculteurs.

#### aux députés :

pour les remercier d'avoir voté en faveur du projet de loi de dérogation à l'interdiction d'utilisation des néonicotinoïdes. Seul le député Vincent Bru a voté contre.

#### Référendum pour les animaux : l'offensive des antispécistes pour abolir l'élevage

Le Référendum d'Initiative Partagée (RIP) pour les animaux a été lancé le 2 juillet dernier, à l'initiative de journalistes, de riches hommes d'affaires et organisations parmi lesquelles l'association antispéciste L214.

#### Il propose 6 mesures:

- interdire tout nouvel élevage n'offrant pas un accès au plein air adapté au besoin des animaux
- interdire les spectacles d'animaux vivants d'espèces non domestiques
- interdire les expériences quand il y a une méthode alternative
- interdire les élevages pour la fourrure
- interdire la chasse à courre
- interdire l'élevage en cage, case, stalle ou box à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025

## Pour le soumettre au vote de la population, ce référendum a besoin :

- du soutien d'un cinquième des parlementaires, soit 185 députés et/ ou sénateurs
- d'un dixième du corps électoral, soit 4,7 millions d'électeurs.

Ce référendum mélange et amalgame des propositions qui relèvent du bon sens (interdiction des expériences quand il y a une méthode alternative) avec des propositions qui sous-entendent que les éleveurs qui ne pratiquent pas l'élevage en plein air et maltraitent

leurs animaux. Évidemment qu'à la question « Êtes-vous pour le bienêtre animal ? », chaque électeur répondra par l'affirmative.

Ce référendum n'est pas aussi innocent et bienveillant qu'il n'y paraît, ce serait un pas de plus vers l'abandon de l'élevage s'il venait à être adopté. Or, la France possède les standards de bien-être animal parmi les plus élevés à l'échelle mondiale, avec une réglementation en constante évolution.

L'agriculture est l'une des professions qui a le plus évolué ces vingt dernières années. Du travail reste bien sûr à accomplir, mais ce RIP participe encore à discréditer l'excellence de l'agriculture française en opposant l'agriculture en circuits courts à celle qui fournit le secteur

# V

# Notre souveraineté alimentaire en question

Le seul effet de ce RIP serait donc d'accentuer la perte d'indépendance alimentaire, mise en lumière au cours de ces derniers mois, et favoriserait la multiplication d'accords de libre-échange tels que le CETA ou le Mercosur. Pire encore, les éleveurs qui croulent déjà sous la sur-transposition des normes européennes se verraient concurrencés au sein même de l'UE par des pays qui sont très loin de pratiquer l'élevage paysan. Il est utile de rappeler que la France possède une balance commerciale déficitaire pour les viandes et préparations de volaille depuis trois années consécutives (- 346 M€), tout comme en viande porcine, positive en tonnage (+ I26 000 tec) mais négative en valeur (- 86 M€).

agroalimentaire.

## Une belle cause ou une opportunité de business ?

De riches hommes d'affaires sont à l'initiative de ce référendum. Le « bien-être animal » peut leur rapporter beaucoup. On peut ainsi s'interroger sur les motivations de Xavier Niel, PDG de Free, qui, via son fonds d'investissement « Kima Ventures », finance des entreprises qui produisent des alternatives à la viande comme « 77 foods » ou « Les nouveaux fermiers ».

Cette situation n'est pas sans rappeler celle outre-Atlantique, où les GAFA financent à coups de millions de dollars le développement de la viande in-vitro et les entreprises inscrites dans les alternatives végétales, et dans le même temps les associations antispécistes telles que L214. Ces entreprises servent se militantisme exacerbé d'une poignée de personnes, en contestant les bénéfices avérés de consommation de viande pour la santé ou l'environnement et ce, dans l'unique but de développer de nouveaux marchés et de s'enrichir.

La CR 64 s'oppose fermement à ce référendum et a écrit aux députés et sénateurs des Pyrénées-Atlantiques pour les dissuader d'y apporter leur soutien. À ce jour, aucun ne s'est mobilisé en fayeur de ce référendum.

### Chevaux mutilés : la CR 64 appelle à la vigilance



Un peu partout en France, des équidés sont retrouvés par leurs propriétaires, morts et/ou mutilés. Afin de favoriser la résolution des enquêtes en cours, la CR 64 appelle tous les professionnels de la filière, mais aussi l'ensemble des agriculteurs et des riverains à être particulièrement vigilants vis-à-vis de comportements inappropriés ou suspects.

Compte tenu de la violence des actes commis sur les animaux, il est recommandé de ne pas intervenir directement, mais de relever si possible des éléments susceptibles d'aider les forces de l'ordre (photographies, indications géographiques précises, relevé de plaques minéralogiques, etc.) et de les communiquer sans délai à la gendarmerie ou à la police du secteur concerné.

# DISPARITION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES:

Agissons, avant qu'il ne soit trop tard!





**NPAZIER** 

La suppression de nombreux produits phytopharmaceutiques place l'ensemble des productions végétales dans une situation très grave et sans précédent. La forte infestation d'insectes que nous subissons en ce moment sur les grandes cultures en est l'une des manifestations.

Depuis 10 ans, les agriculteurs ont été privés de plus de 40 % des produits existants (1 806 autorisations de mise sur le marché en 2019 contre 3 036 en 2008). Sous la pression des lobbies écologistes, l'État souhaite en finir avec la chimie de synthèse, alors même qu'il n'existe aucune solution alternative efficace.

De nombreuses productions et filières végétales sont menacées de disparition à court terme. La France (métropole et outre-mer) va perdre sa diversité cultivée et ce qu'il reste de sa souveraineté alimentaire ! Ce seront alors les importations provenant de pays où ces produits sont encore autorisés qui nourriront les Français !

Avec cette pétition, nous voulons montrer aux pouvoirs publics notre refus de nous laisser dépouiller des outils nous permettant de protéger le fruit de notre travail.

Dans notre intérêt à tous, nous comptons sur votre signature et votre participation active dans la diffusion de cette pétition.

Damien Brunelle, président de FGC - Gilles Casaux Estrem, président de la CR 64
Je signe la pétition portée par France Grandes Cultures (FGC) et demande :
⇒ Que les pouvoirs publics prennent de toute urgence des dispositions pour combler l'ensemble des impasses techniques sur la prochaine campagne 2020-2021;
⇒ Que plus aucun produit ne soit supprimé dès lors qu'il n'existe aucune alternative efficace et économiquement abordable;
⇒ L'interdiction des importations de produits agricoles pour lesquels des produits phytopharmaceutiques non autori- sés en France ont été utilisés.
Nom, Prénom :
Adresse :
Mail : Tel :
Date: Signature:
Vous pouvez aussi renvoyer la pétition par mail à : jean.jacquez@francegrandescultures.fr
Ou la signer directement en ligne : www.change.org/p/santé-du-végétal-nous-voulons-des-solutions-efficaces
J'ADHÈRE à la COORDINATION RURALE 64

Nom, Prénom : ·····		
Adresse : ·····		
Code postal : ·····	······ Ville :	
Mail: ·····		
Tel:	Port :	
J'adhère à la CR 64 en tant que :	□ exploitant(e) □ jeune installé(e) □ ancien(ne) exploitant(e)	
La cotisation s'élève à 60 € Je suis producteur de :	Je soutiens l'action de la CR 64 par un don complémentaire : €	
□ <b>Bovin</b> : □viande □lait □ <b>Ovin</b> : □viande □lait	☐ Céréales : ☐oléagineux ☐protéagineux☐ Viticulture	☐ Agriculture biologique☐ Vente directe
☐ Caprin : ☐ viande ☐ lait☐ Autre :	☐ Maraîchage ☐ Employeur de main d'œuvre : ☐ permanente ☐ saisonnière	
	signé, accompagné du règlement à la <b>Coordination R</b>	urale 64 - 1 rue Saint Joseph, 24540 MOI

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations (mail, courrier postal, sms...) et newsletter de la Coordination Rurale, merci de cocher cette case

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires pour la prise en compte de votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique par le personnel administratif de la Coordination Rurale Union Nationale et sont conservées pendant la durée de votre adhésion et dans la limite de 3 ans maximum à compter du non-renouvellement de votre adhésion, le cas échéant. Ces informations sont destinées à assurer la gestion administrative de nos adhérents et à leur adresser nos communications. L'accès à vos données personnelles est limité au personnel administratif de la Coordination Rurale Union Nationale, et le cas échéant, nos prestataires. En dehors de ces cas, ces données ne seront pas transmises à des tiers. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement, de portabilité de vos données que vous pourrez exercer en adressant une demande à : CR Nouvelle Aquitaine, 1 rue Saint Joseph, 24540 Monpazier